



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 42654

### Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique familiale du Gouvernement. Etre parent, c'est disposer des moyens d'accueillir l'enfant. La prise en charge de la petite enfance est une intervention essentielle. Les moyens mis en oeuvre et notamment les services d'accueil des petits-enfants doivent offrir aux parents le temps nécessaire pour accueillir l'enfant à sa naissance mais aussi favoriser l'implication des pères dans la prise en charge des enfants. Il faut aussi améliorer les conditions du recours aux assistantes maternelles pour la garde des enfants. Au-delà, une vaste réflexion doit s'engager, dont les thèmes touchent notamment à la vie quotidienne des femmes et des hommes de notre pays mais aussi à des questions financières difficiles impliquant le nécessaire travail de la remise à plat du système des prestations de la petite enfance. En conséquence, il lui demande quels sont les intentions et les projets du Gouvernement en matière de politique familiale, notamment dans les deux domaines évoqués.

### Données clés

**Auteur :** [M. Armand Jung](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42654

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2000, page 1395